

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [dolavallee-cssenergie-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/dc296be317248c61101c0dcd)

<https://www.cadre21.org/membres/dc296be317248c61101c0dcd>

Date d'obtention : 2024-11-11 15:27:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle permet d'agir rapidement de la bonne manière avec les jeunes impliqués. Les jeunes se sentent en sécurité. Elle évite que l'on fasse des erreurs considérant qu'il peut s'agir de pornographie juvénile. On doit avoir une entente avec notre service de police afin de pouvoir l'utiliser.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va m'aider à mieux intervenir et le faire de la bonne façon. La trousse pourra m'aider lors de la cueillette d'information. Maintenant je connais mieux les étapes et le fonctionnement lors de telle situation. Je serai aussi en mesure de rediriger un parent qui nous ferait des révélations sur son enfants. De plus, il est rassurant de savoir que nous n'avons pas à faire les enquêtes pour la police que ceux-ci interviennent de leur côté, on peut y rediriger un parent qui nous ferait des révélations.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention de bien suivre les étapes de la trousse, de ne pas visionner de photo ou vidéo. De m'assurer d'agir auprès des jeunes impliqués rapidement et efficacement afin qu'ils se sentent en sécurité et ainsi faire intervenir le service de police au bon moment dans chacune des situations ou de diriger les parents vers eux.